



COMMISSION DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES

Bruxelles, le 4.10.2006

SEC(2006) 1229

DOCUMENT DE TRAVAIL DES SERVICES DE LA COMMISSION

Document accompagnant la

**COMMUNICATION DE LA COMMISSION AU CONSEIL, AU PARLEMENT
EUROPÉEN, AU COMITÉ ÉCONOMIQUE ET SOCIAL EUROPÉEN ET AU
COMITÉ DES RÉGIONS**

UNE EUROPE COMPÉTITIVE: DANS UNE ÉCONOMIE MONDIALISÉE

Une contribution à la stratégie européenne pour la croissance et l'emploi

RÉSUMÉ DE L'ANALYSE D'IMPACT

{COM(2006) 567 final}

{SEC(2006) 1228}

{SEC(2006) 1230}

RÉSUMÉ

DÉFINITION DU PROBLÈME

La présente communication a pour objet d'exposer comment, dans une économie mondiale en rapide mutation, nous pouvons établir un ensemble de politiques plus complet et plus intégré en vue d'accroître la contribution que la politique extérieure apporte à la compétitivité européenne.

Notre point de départ est une situation où l'UE est l'un des marchés les plus ouverts au monde, mais où ses principaux partenaires commerciaux sont – parfois nettement – moins ouverts. Les intérêts commerciaux de l'UE sont donc, par nature, principalement tournés vers l'extérieur: l'UE a ainsi tout à gagner d'une plus grande ouverture des marchés dans le monde.

Même si la position de l'industrie européenne sur les marchés mondiaux reste bonne, essentiellement grâce à sa capacité à vendre des produits haut de gamme, elle se trouve menacée en raison de l'orientation géographique de ses exportations qui sont fortes dans les pays où la demande est statique, mais se classent moins bien dans les régions à croissance rapide. L'UE doit en particulier décider de la façon dont elle va aborder l'intégration dans l'économie mondiale des pays émergents et notamment de la Chine. Pour tirer pleinement parti de l'évolution du contexte extérieur et de notre propre ouverture aux échanges, nous devons remplir certaines conditions essentielles sur le plan intérieur. Il nous faut en particulier reconnaître les effets perturbateurs de l'ouverture des marchés pour certains groupes, notamment pour les travailleurs les moins qualifiés et les plus vulnérables.

PRINCIPAUX OBJECTIFS

i) Améliorer l'accès aux marchés et aux ressources des pays tiers en éliminant les barrières non tarifaires imposées aux exportations et aux investissements en provenance de l'UE; lutter contre les droits appliqués aux exportations et les restrictions de l'accès aux ressources; renforcer la présence des sociétés européennes dans les pays tiers par des établissements permanents; donner un meilleur accès aux marchés des services; ouvrir les marchés publics; veiller à ce que les modifications positives induites par l'ouverture ne soient pas mises en péril par des pratiques anticoncurrentielles; assurer la protection des droits de propriété intellectuelle (DPI).

ii) Améliorer la capacité de l'Europe à tirer parti de libéralisation des échanges et des investissements en s'assurant que les politiques intérieures reflètent les défis mondiaux; donner aux Européens les moyens de faire face au changement; veiller à ce que les bénéfices de la politique commerciale soient répercutés sur les consommateurs.

OPTIONS STRATÉGIQUES

Si aucune modification n'est apportée à notre politique, l'agenda actuel du commerce ne pourra pas atteindre tous les objectifs exposés ci-dessus. Même un succès dans les négociations actuelles de l'OMC (programme de Doha pour le développement – PDD) ne résoudra pas tous les défis en matière de compétitivité extérieure que nous devons relever. Le PDD est déjà complété par des négociations bilatérales, mais celles-ci n'ont apporté que des réponses partielles à nos besoins. En effet, nous rencontrons des difficultés structurelles sur la question des barrières non tarifaires, au niveau multilatéral comme bilatéral. Sur le plan

intérieur, certains efforts sont déjà faits pour tenir compte du contexte international, mais cela n'est pas aussi systématique qu'il le faudrait et les dialogues internationaux se déroulent souvent après les choix stratégiques.

La seconde option consiste à proposer de nouvelles initiatives pour améliorer l'accès aux marchés et aux ressources dans les pays tiers, ainsi que pour accroître la capacité de l'Europe à exploiter l'ouverture des échanges et des investissements. La priorité absolue reste de parvenir à accord ambitieux, équilibré et équitable pour libéraliser le commerce mondial et maintenir l'OMC au centre de la scène. Parallèlement, nous devons examiner les options dont nous disposons pour obtenir un accès supplémentaire aux marchés et un climat d'affaires plus favorable, en particulier chez nos futurs grands partenaires commerciaux. Une approche bilatérale permettrait à l'UE de libéraliser davantage les tarifs douaniers, de mieux tenir compte des mesures non tarifaires et de lutter de nouveau sur un pied d'égalité avec ses principaux concurrents sur les grands marchés. À l'automne, la Commission établira également une stratégie sur la relation UE-Chine. Elle devrait dresser une feuille de route précise pour les prochaines années afin de parvenir à une relation plus équilibrée entre l'UE et la Chine. La protection et le respect des DPI sont importants et conduiront la Commission à concentrer ses efforts sur un petit groupe de pays prioritaires. La Commission examinera en outre à l'automne la présentation d'une proposition relative à une nouvelle initiative sur les marchés publics extérieurs, visant les pratiques discriminatoires en matière de marchés publics chez les principaux partenaires commerciaux de l'UE. Une nouvelle stratégie d'accès aux marchés pourrait identifier les marchés et les obstacles clés à aborder avec des instruments spécifiques. Les instruments de défense commerciale présentent un certain degré de souplesse, mais pourraient devoir être réexaminés à la lumière des nouveaux défis posés par la mondialisation. La Commission replacera aussi davantage l'élaboration des politiques communautaires dans un contexte international, par exemple par des «tests de terrain». Nous recommandons de proposer une aide créative à l'adaptation et des politiques publiques qui soutiennent et favorisent le changement. La Commission examinera comment les baisses de prix résultant de l'ouverture des échanges sont répercutées sur les consommateurs. Un suivi systématique de l'évolution des prix à l'importation et à la consommation sera, par exemple, mis en place.

QUEL IMPACT ATTEND-ON DE LA COMMUNICATION?

La communication ne propose pas en soi de nouveaux instruments ou mesures stratégiques. Elle présente plutôt une série de futures initiatives concernant un certain nombre de défis stratégiques spécifiques qui ont été identifiés comme cruciaux pour la compétitivité de l'économie de l'UE. L'impact de chaque initiative à venir sera examiné en détail dans une analyse d'impact séparée.

Les initiatives exposées ci-dessus peuvent apporter une contribution positive à la croissance et à l'emploi en Europe, car elles sont à même de répondre aux défis et objectifs identifiés plus haut. Certaines des initiatives présentées dans la communication abordent directement des défis particuliers, mais la plupart d'entre elles s'intéressent simultanément à plusieurs objectifs. À l'inverse, certains défis particuliers sont couverts par plusieurs initiatives.

La contribution positive de ces initiatives est garantie par la méthode proposée dans la présente communication. La valeur ajoutée de la nouvelle stratégie d'accès aux marchés réside dans l'identification et la hiérarchisation des secteurs et marchés où l'élimination des entraves aux échanges générerait les gains les plus importants pour les exportateurs européens. Cette concentration des efforts sur les principaux intérêts économiques sera aussi

la dimension clé d'autres initiatives, par exemple en ce qui concerne la protection des DPI et les marchés publics. La sélection des partenaires pour des accords de libre-échange (ALE) devrait être également guidée par des critères économiques, afin de maximiser l'intérêt économique de l'UE, ainsi que par une analyse au cas par cas de l'ambition effective des partenaires potentiels et de leur volonté à éliminer les obstacles réels aux échanges.

Trois principaux instruments seront utilisés pour assurer une information régulière sur les progrès réalisés dans la lutte contre les obstacles présents dans les pays tiers et un contrôle croisé sera effectué pour garantir la cohérence des différents instruments: i) la nouvelle stratégie d'accès aux marchés doit aboutir à un examen régulier, à l'annonce de priorités en matière de marchés et d'obstacles clés à aborder avec des instruments spécifiques et à l'établissement de rapports sur les progrès réalisés; ii) les évaluations d'impact sur le développement durable effectuées pour chacune des négociations (en particulier pour les accords de libre-échange) fournissent une évaluation des effets probables de ceux-ci; iii) des mécanismes seront mis en place pour suivre les résultats des nouveaux ALE.